



PAYS-DE-LOIRE

Sgen-CFDT des Pays de Loire

9, place de la Gare de l'État

case postale n°9

44276 Nantes Cedex 2

Téléphone : 02 51 83 29 30

nantes@sgen.cfdt.fr

<http://www.sgencfdtnantes.org>

Déclaration du Sgen-CFDT

au CTSD de Loire-Atlantique du 14 octobre 2022

Madame la Directrice académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Ebranlement : fait de fragiliser, de troubler, état de ce qui est affaibli, menacé.

La politique éducative des cinq dernières années comme les deux années de pandémie ont grandement ébranlé les structures, les dynamiques de recrutement et l'état des personnels de l'Éducation Nationale.

La rentrée est passée, mais à quel prix et avec quelles inquiétudes pour la suite de l'année scolaire et pour les conditions de travail des femmes et des hommes qui font fonctionner l'École au quotidien.

Difficile, en amont de ce CTSD dit « de bilan de rentrée », de pouvoir analyser les moyens effectivement alloués aux écoles et aux établissements, sans document de travail. Le manque de personnels pèse manifestement sur la capacité à produire, sur l'organisation du travail et sur les conditions d'exercices dans tous les domaines d'activité de l'Éducation Nationale.

Que ce soit les personnels administratifs dans les services ou dans les EPLE, les personnels de direction, les enseignants dans certaines disciplines en collèges et lycées, les professeurs remplaçants dans le 1^{er} degré ou encore les AESH, cette liste n'étant pas exhaustive, l'ébranlement est là.

Il apparaît, à la lecture des fiches nombreuses reçues par le chsctd44 et les remontées des écoles, collèges et lycées que le nombre d'AESH n'est pas suffisant pour répondre aux besoins des élèves et met en difficultés les équipes. Il existe des dysfonctionnements dans de nombreux PIAL : heures notifiées par la MDPH non respectées, transfert d'heures d'accompagnement notifiées à certains élèves pour pallier aux manques pour d'autres, changement permanent des emplois du temps d'AESH, pour ne donner que quelques exemples.

L'ébranlement est visible également au sein de l'équipe de direction du lycée Monge-La Chauvinière : un Proviseur remplacé dans l'urgence par un faisant fonction, une Provisseur-adjointe absente et non remplacée, une autre Provisseur-adjointe arrivée en remplacement et qui est mise en difficulté par la charge de travail. A cela s'ajoutent les arrêts d'une nouvelle secrétaire depuis 15 jours. Les débuts des deux nouvelles CPE affectées à la rentrée ne sont pas simples.

Dans le 1er Degré :

Toutes les priorités avancées par le ministère ne sont toujours pas appliquées au niveau

départemental. L'enveloppe de postes ne permet pas de répondre aux besoins. La mise en place des seuils différenciés en GS, CP et CE1 n'est que partiellement appliquée depuis la rentrée. Les effectifs en maternelle restent souvent chargés, les Rased ne peuvent pas toujours répondre aux demandes des équipes enseignantes. Nous rappelons que les élèves d'Ulis ne sont pas assez pris en compte dans la carte scolaire.

Le Sgen-CFDT tient à rappeler sa forte inquiétude quant au nombre d'arrêts qui risquent de se produire cette année. A ce titre, le choix de l'employeur de refuser les temps partiels sans raison médicale et sociale va à l'inverse de l'objectif recherché et ne va faire qu'empirer les choses.

Concernant les déménagements d'école en cours d'année pour travaux ou nouvelles écoles, le Sgen-CFDT demande des moyens humains ou un aménagement d'emploi du temps pour toutes les équipes concernées.

Dans le 2nd degré :

Concernant les lycées, un établissement nous a signalé des stagiaires assurant des enseignements de spécialités NSI en classes de terminale. Outre le fait que cela impacte les emplois du temps des classes et des enseignants, pour le Sgen-CFDT il est anormal que ces enseignements de spécialités en lien avec les examens soient confiés à des stagiaires.

Nous avons une question sur la carte scolaire à venir des lycées du centre-ville de Nantes. Celle-ci va-t-elle évoluer, notamment en ce qui concerne la filière STMG ?

Concernant les collèges, la priorité de réduire les écarts de niveaux en sixième est réaffirmée par les grandes orientations ministérielles qui orienteront le futur projet de notre Académie. Pour aider les équipes à donner la meilleure efficacité au dispositif Devoirs faits, le tome 2 du vade-mecum est d'ailleurs paru. Dans ce vade-mecum, il est aussi question de l'évaluation de ce dispositif. Ainsi un questionnaire bilan est proposé aux familles. Dans celui-ci, on demande aux familles si elles souhaitent inscrire leur enfant l'an prochain pour 1, 2, 3 ou 4 heures par semaine. Dans notre département, cette question ne se posera pas. De nombreux collèges nous ont signalé une enveloppe insuffisante pour la mise en œuvre du dispositif Devoirs Ffaits une heure par semaine sur l'année. Dans ces conditions à quoi rime ce questionnaire hors-sol ?

Dans les collèges Renan, Norange, et Debussy, on constate un grand nombre d'allophones. Au collège Renan, la référente FLS a testé 40 élèves qui ont besoin d'une aide plus ou moins accentuée. Certains relèveraient d'UP2A. Mais pour l'instant, il n'y a pas de place. Le même problème se pose à Norange. Comment allez-vous répondre à ces besoins ?

En collège et en lycée, on nous signale un nombre d'IMP parfois insuffisant avec des conséquences pour les projets des établissements. Par exemple, au collège de Paimboeuf, le dispositif pour l'égalité entre garçons et filles « LOUISE = MICHEL » est en difficulté pour cette raison.

Le Sgen-CFDT souhaite connaître les critères de répartition départementale des IMP dans les collèges et les lycées. Dans les lycées, est-ce que les filières post-bac entrent en ligne de compte dans ce calcul ?

Les lycées professionnels souffrent de plusieurs maux qui ébranlent la promesse de l'égalité des chances :

- Acquisition des compétences lors des Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) inégalitaire selon les lieux de stage et la formation proposée. Ces inégalités sont augmentées par des discriminations liées au genre ou à l'origine.
- Beaucoup de filières sont peu valorisées et donc méconnues.

- Niveau des élèves en matières générales et en théorie professionnelle faible à l'issue d'un Bac Pro.
- Moyens inclusifs insuffisants.
- Mixité des publics mise en place de façon maladroite et source d'échecs.

Les annonces du gouvernement et la mise en œuvre précipitée d'une énième (de la) réforme de la voie professionnelle ne soigneront pas ces maux. Elles ne proposent pas de solutions tangibles notamment parce qu'aucune évaluation préalable des précédentes réformes à peine mises en place n'est faite.

Là où une réflexion d'ensemble pour trouver des solutions pérennes serait nécessaire, on nous répond « *bricolages et mesures cloisonnées* » : augmentation de 50 % de la durée des PFMP, autonomie donnée aux établissements, présence accrue des entreprises dans le choix des cartes de formation

Les annonces gouvernementales ne sont pas comprises et ne sont pas admises par nos collègues. Elles mettent encore davantage en péril l'avenir des lycées professionnels. Pour ces raisons, le Sgen-CFDT appelle à la grève et à la mobilisation le 18 octobre prochain.